

NOTE DE PRESENTATION

SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

L'exercice 2022 clôture en solde négatif : - 909.89 €

Les dépenses ont été supérieures aux recettes (dépenses : 10692.11 € et recettes : 9782.22 €)

Le résultat de clôture reporté de 2021 est de 4480.06 €.

Les dons 2022 représentent au total 2738.95 €, répartis en 300 € (versement par des associations diverses), 2000 € (don personnel d'un particulier), 438.95 € (quêtes de mariage).

Article 6568 (Secours) :

- Aide au chauffage attribuée pour 1 foyer (260 €),
- Aide exceptionnelle accordée en 2022 : 200 €
- Aide à la téléprésence attribuée pour 3 personnes (117 € au total, abonnement de 39€ par personne)